



Résiliation mandat de gestion locative

Par Arzs

Bonjour,

J'ai envoyé une lettre RAR de résiliation de mandat de gestion locative à l'agence qui gère mon appartement en respectant le préavis de 3 mois précisé dans le contrat et depuis aucune nouvelle.

Le problème c'est que la nouvelle agence a besoin des documents légaux (bail en cours, caution signée, diagnostics?) et l'agence ne répond pas à ma demande de m'envoyer ces documents ni le triple des clés qu'elle possède.

Est-ce qu'elle a obligation de transmettre ces documents ? Dans quel délai? Je ne trouve pas d'informations.

Merci